

SKIKDA/EMPLOI

Vers la formule
des postes CPE

La formulation des besoins en matière de contrat pré-emploi — appelé le "consolidé" — est en phase d'achèvement, les EPE et les administrations publiques devront d'ici les prochains jours finaliser leurs listes de demandes de postes.

On table sur un nombre de postes plus important que celui de l'année écoulée, qui est de 752 postes. Et aussi sur l'intégration dans les spécialités dites modernes, à l'instar de l'électromécanique, électrotechnique et l'électronique, souvent écartées du dispositif. Par contre, la Gestion des ressources humaines (GRH), psychologie, Marketing et droit des affaires et droit immobilier, devront attendre encore.

Les prévisions de la Direction de l'emploi dans ce domaine visent la satisfaction des demandes



déposées et estimées à 11 651 demandes, lesquelles couvrent la période allant de 2003 à 2006. Durant cette même période, on a enregistré 3 299 placements, 8 356 demandes demeurent insatisfaites, selon les données fournies par le directeur par intérim, Fadloune Kamel.

La réponse positive aux dossiers a été toujours en deça des espérances. Et elle le sera toujours. La raison principale demeure la mauvaise "exploitation" par les deux grands pôles économiques de Skikda, la zone industrielle et l'entreprise portuaire, des compétences formées par l'université et la formation professionnelle.

Le recrutement se fait aux compte-gouttes, ces deux entreprises emploient peu par rapport à la demande locale et parfois plus que "l'exige la masse salariale", pour reprendre les termes de quelques responsables.

Le CPE est, initialement, une roue de secours pour les éventuels recalés quant au recrutement au sein des différentes institutions. Il est devenu l'enjeu principal des ingénieurs, licenciés, DEUA et BTS dans différentes spécialités, tous s'y rabattent dans l'objectif aussi d'empocher les deux points de bonification, attestant de

l'expérience cumulée en la matière et incluse dans l'attestation de travail.

Comme un malheur ne vient jamais seul, les jeunes "Cpeistes" sont confrontés à un problème de salaires, ils ne sont régularisés que 6, 12 et parfois 24 mois après leur embauche, le calvaire !

Pour le grand bonheur des non-régularisés, la périodicité des paiements a été respectée, comme en témoigne les dizaines de brochures contenant les situations des années 2004, 2005 et 2006, que nous avons remarqué lors de notre rencontre avec le directeur par intérim. "D'ici quelques jours, les retardataires auront droit à leur paie", nous dira sur un ton rassurant notre interlocuteur. Ce dernier, nous apprendra qu'"un logiciel pour le traitement et le suivi des demandes en pré-emploi est en cours de programmation. Le placement se fera par ancienneté".

Zaïd Zoheïr

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE
ET DE SOLIDARITE DE TEBESSACirconcision
de 130 enfants

L'Association de bienfaisance et de solidarité de la ville de Tébessa a procédé à la circoncision de 130 enfants nécessiteux. Cette campagne a été préparée à l'avance par ladite association et s'est déroulée dans une ambiance de solidarité et de convivialité exceptionnelles. Ramadhan oblige, un élan de générosité sans pareil a été assuré par des per-

sonnes qui cherchent ainsi à s'attirer les faveurs divines. Si cet élan pouvait se perpétuer durant toute l'année, la misère serait moins dure à supporter pour bien des démunis.

Les enfants ont eu droit à un trousseau et des cadeaux et leurs familles à un couffin pour animer convenablement la fête du baptême.

Saadallah Djamel

SETIF

Y a-t-il une autorité
dans la ville ?

Sétif, la capitale des Hauts-Plateaux, véritable pôle économique, jadis réputée par sa propreté et son organisation, est devenue par la force des choses une ville où l'anarchie règne en maîtresse des lieux. Jamais Sétif n'a connue une telle situation.

Une ville où l'informel chasse le formel. Il suffit de faire un tour au niveau de l'avenue Abacha-Amar, pour voir l'ampleur des dégâts. Une rue a été complètement fermée à la circulation automobile par des vendeurs de l'informel sans que les pouvoirs publics daignent intervenir. Aussi une station de bus a été carrément délocalisée, non pas parce qu'elle gênait la circulation, mais gênait le marché de l'informel qui s'est agrandi de plusieurs mètres carrés sans que cela offusque les responsables de la cité. Dans ce no man's land où s'applique la loi de la jungle, l'Etat n'existe pas. En plus de l'insécurité qui y règne, tout se vend et tout s'achète dans ce marché, même l'interdit.

Autre constat, juste après la rupture du jeûne, les rues du centre-ville de Sétif se transforment en un véritable bazar à ciel ouvert. Squattant trottoirs et chaussées, des jeunes étalent leurs marchandises, made in, à même le sol provoquant des embouteillages monstres, interdisant parfois la circulation automobile.

Même la façade du bureau de poste du centre-ville n'a pas été épargnée. Elle s'est transformée en une vitrine où sont exposés les robes et autres effets vestimentaires. Aucune mesure n'a été prise pour arrêter cette situation qui risque de perdurer et devenir une habitude. Y a-t-il une autorité à Sétif pour mettre fin à cette anarchie ?

I. S.

Bientôt le gaz de ville
à Bir-Haddada
et Aïn-Lahdjar

Les 17 000 habitants des communes de Bir-Haddada et de Aïn-Lahdjar, dans la daïra de Aïn-Azel (50 Km au sud de Sétif) seront raccordés dans moins d'une année au réseau de gaz naturel. Le lancement officiel des travaux relatifs à la réalisation des réseaux de transport, sur plus de 18 km, et de distribution, sur 61,5 km, a eu lieu le week-end dernier par le wali de Sétif lors d'une cérémonie organisée au niveau des deux localités.

Réalisé dans le cadre du programme "extension du réseau", cet important projet a nécessité une enveloppe globale de plus de 240 millions de dinars, consentie pour une large part sur le budget de la wilaya qui a consacré, rappelle-t-on, en vue de l'extension du réseau, 1 milliard de dinars destiné à compléter, à l'échéance 2009, des programmes national et des Hauts-Plateaux.

Cinq entreprises disposant d'un délai contractuel de 12 mois sont déjà à pied d'œuvre à Bir-Haddada et Aïn-Lahdjar, pour la partie "distribution", le réseau "transport" devant être entamé à l'issue des consultations actuellement en cours.

Le lancement de ce projet, qui touche deux des plus importantes communes de la daïra de Aïn-Azel, fait suite, rappelle-t-on, à l'inauguration, la semaine dernière, de l'opération de raccordement au gaz naturel des 5 000 habitants de la localité rurale d'El-Hachichia, dans la commune de Mezcloug (12 km au sud de Sétif).

Pas moins de 80 000 foyers supplémentaires devraient être raccordés, à l'horizon 2009, au réseau entrant dans le cadre des différents programmes, dont celui des Hauts-Plateaux qui concerne 20 000 foyers dans 14 communes du sud de la wilaya. Cet effort, estiment les responsables de la Direction des mines et de l'industrie (DMI), devrait permettre à la wilaya de Sétif de faire évoluer le taux de couverture en gaz naturel de 40% à plus de 70%.

APS

GUELMA

30 milliards de centimes
pour l'assainissement
de l'oued Zenati

La deuxième localité importante de la wilaya de Guelma souffre depuis des décennies des effets néfastes de l'oued intra-muros qui la traverse en engendrant un cortège de désagréments qui nuisent à l'environnement et à la qualité de vie des citoyens.

Durant la saison estivale, ce cours d'eau devient une dépotoir à ciel ouvert suite à l'incivisme caractérisé de nombreux riverains qui y déversent sans état d'âme leurs ordures ménagères et divers objets hétéroclites.

Cette situation qui perdure engendre la pollution et favorise l'émanation d'odeurs pestilentielles qui s'incrustent dans les maisons, administrations et locaux commerciaux. En hiver, les pluies diluviennes ont provoqué des crues dévastatrices qui avaient causé des pertes humaines et l'effondrement d'habitations précaires.

Désormais, ce sempiternel point noir de l'oued Zenati est pris en charge par les autorités locales et particulièrement par le wali qui s'était engagé début septembre, lors de sa rencontre avec la société civile et le mouvement associatif, à solutionner définitivement ce problème.

Au cours de la réunion de l'exécutif tenue ce samedi après-midi, le directeur de l'hydraulique a présenté un projet de 30 milliards de centimes consécutivement à une étude approfondie visant l'assainissement de l'oued. Selon ce responsable, ce cours d'eau qui sera totalement recouvert de béton deviendra un grand boulevard dont l'impact est indéniable, sachant que la galerie souterraine ne provoquera plus de nuisances.

Le cahier des charges est finalisé et les travaux de cet important projet seront confiés à une entreprise nationale spécialisée pour relever le défi et endiguer un phénomène nocif qui perdurait.

A. Baâli